

L'Appel

de l'abbé Pierre
1954 - 2024

70 ans



FONDATION
Abbé Pierre

LES VISAGES DE L'HABITAT INDIGNE EN BRETAGNE

Éclairage régional 2024

1^{ère} partie





LES VISAGES DE L'HABITAT INDIGNE EN BRETAGNE

Éclairage régional 2024 1^{ère} partie

Récits de vie conduits par l'agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre durant l'hiver 2023-2024

Recueil de la parole des ménages et rédaction

Fondation Abbé Pierre agence Bretagne

Yvon Basset

Joëlle Bazin

Yvonne Delemotte

Marie-Christine Detraz

Odile Estibals

Aurélie Jouanno

Stéphane Martin

Violette Mevel

Michel Pedron

Marine Revault

Anita Rolland

Relectures et contributions

Fondation Abbé Pierre Délégation nationale

Manuel Domergue

Pauline Portefaix

Florine Siganos

Anne-Claire Vaucher

Photographies

Antoine Boureau, photographe

Mathieu Marie et Elie Peyssard

Réalisation graphique

Isabella Marques · atelier444



SOMMAIRE

ÉDITO	6
INTRODUCTION	7
Pourquoi mobiliser les ménages concourant à un projet de lutte contre l'habitat indigne ? Quelle méthodologie de rencontre et de recueil de paroles ?	
SE RACONTER ET METTRE DES MOTS SUR SON VÉCU : UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR LES MÉNAGES EN HABITAT INDIGNE	9
Habitat indigne, propriétaires et assignés à résidence ?	10
Familles et habitat indigne, « un combat qu'on ne veut pas perdre pour nos enfants ! »	13
Passer à l'acte de rénover : quels effets déclencheurs ?	23
Femmes seules et en résistance contre l'habitat indigne	32
LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET PRÉCAIRE PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE	40
SOS Taudis travaux au niveau national (2018-2022)	41
SOS Taudis en Bretagne (2018-2022)	42
Le nombre de situations aidées et la carte des interventions	
Le panorama des logements aidés	
Le montant des travaux engagés	
Reste à charge et contributions financières du programme SOS Taudis	
Les bénéficiaires du programme SOS Taudis	
CONCLUSION	45
REMERCIEMENTS	46

Le rapport annuel 2024 sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre consacre son premier chapitre à la question de la lutte contre l'habitat indigne. Nous parlons de cette problématique comme d'un « éternel retour ».

Ce phénomène soumet plus d'un million de personnes à des conditions de vie très difficiles et bien souvent dangereuses pour leur santé et leur sécurité, mais il reste pourtant – et depuis longtemps – le parent pauvre de l'action publique.

C'est le cas au niveau national, mais aussi en Bretagne où les outils de lutte contre l'habitat indigne sont très peu efficaces alors que la région compte environ 10 % de logements potentiellement indignes, soit environ 60 000 logements¹.

Cet enjeu a amené la Fondation Abbé Pierre en Bretagne à développer son programme SOS Taudis Travaux dès les années 2010, pour venir en aide aux propriétaires occupants les plus pauvres qui devaient faire face à des travaux de sortie d'habitat indigne. Ils résident pour la plupart en secteur rural, en maison individuelle. Ces logements sont très souvent le fruit d'un héritage ou d'une acquisition à la propriété que l'on qualifiera de « fragile ».

Outre le soutien financier à ces propriétaires impécunieux, la Fondation Abbé Pierre a décidé de multiplier les contacts, au domicile, avec ces ménages en fragilité mais volontaires de manière à les accompagner plus en proximité avant, pendant ou après les travaux de réhabilitation. Ces très nombreuses rencontres nous ont permis de comprendre les réalités humaines et intimes de ces ménages, trop souvent appréhendés par les acteurs et pouvoirs publics, sous la forme d'une ligne dans un fichier Excel, occultant la complexité des situations.

Pour aller plus loin, nous avons proposé à une quinzaine de ménages durant l'hiver 2024 – et nous les en remercions tous – de nous avoir partagé dans leur foyer, leurs récits de ces démarches et de ce qu'a été leur vie au cours de ces années. Malgré la pudeur des expressions des uns et des autres, nous avons entendu d'innombrables similitudes : des souffrances, des renoncements, des peurs, des attachements parfois « déraisonnables » au logement dégradé et au jardin, un isolement mais aussi beaucoup d'espoirs et de fierté d'être arrivés au bout d'un combat contre l'habitat indigne. **Il s'agit bien d'un combat dont on parle ici, d'une véritable « épopée », tant les obstacles sont nombreux, du signalement de la situation d'habitat indigne... aux travaux de finition.**

Écoutons donc ces récits de vie, au plus près des réalités du quotidien de ces propriétaires occupants modestes et très modestes. Nous faisons le vœu avec ces ambassadeurs de la lutte contre l'habitat indigne, que ce « plaidoyer du réel » puisse faire la démonstration du besoin d'apporter des réponses plus adaptées et ajustées aux situations vécues par les ménages. Que ce soit au niveau des outils des politiques publiques, des orientations de l'Anah ou des futurs accompagnements par « Mon Accompagnateur Rénov' », la matrice de la lutte contre l'habitat indigne doit être reformatée, au profit d'une entrée « plus sociale », en adéquation avec les vrais besoins des ménages.

STÉPHANE MARTIN

*Directeur Agence Bretagne
Fondation Abbé Pierre*

1. À noter que ces chiffres mériteraient d'être plus amplement actualisés par les pouvoirs publics.

INTRODUCTION

POURQUOI MOBILISER LES MÉNAGES CONCOURANT À UN PROJET DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ?

La lutte contre l'habitat indigne est une problématique perçue souvent comme très « technique », « complexe », nécessitant d'être appréhendée par différentes entrées¹... Dans son rapport 2024 sur l'état du mal-logement en France, la Fondation Abbé Pierre a cherché à clarifier les principaux enjeux et leviers d'intervention publique en matière d'habitat indigne, et faire ainsi la démonstration de la capacité à agir pour tous les décideurs qui en ont la volonté dans leur territoire².

Pour la Fondation Abbé Pierre, l'habitat indigne ce n'est pas des logements dégradés mais des hommes, des femmes et des enfants qui le vivent, qui en souffrent, qui renoncent ou qui résistent.

On méconnaît très fortement dans le traitement de l'habitat indigne, la vision de l'occupant, son expression, ses envies, craintes et résistances.

Cette vision sous entend qu'on ne doit pas simplement « faire » mais « faire avec », se mettre dans le rythme de l'occupant, ce qui explique parfois aussi le temps plus long des dossiers ; entre d'autres priorités et événements qui embolissent le projet de rénovation : accidents de la vie, santé, rupture, problèmes d'argent. Les politiques publiques ont beaucoup de mal à s'adapter à ces parcours non linéaires, à ces imprévus qui façonnent la vie. Ces ruptures ne sont pas prévues dans les marchés des opérateurs.

La Fondation Abbé Pierre a pris l'habitude en Bretagne de suivre sur un temps long (de quatre ou cinq ans), les propriétaires occupants qu'elle aide avec le programme

SOS Taudis Travaux, et par des chantiers solidaires pour réaliser les travaux de finition, elle cherche à les accompagner dans la réappropriation – pas toujours évidente – du logement, après travaux.

La Fondation les rencontre dans leur logement rénové après les travaux. C'est à chaque fois très enrichissant, de voir l'évolution des personnes à la réception des travaux.

Mieux-être, réassurance, nouvelle vie sociale, retour des voisins, de la famille et des amis. Le logement est un « effet miroir » qui tire vers le haut, la Fondation en est convaincue.

Une nouvelle vie familiale et professionnelle se dessine souvent au sortir du projet.

Les retours de ménages sont tellement encourageants et riches d'enseignements, que la Fondation Abbé Pierre en Bretagne a voulu à travers cette étude donner la parole aux ménages eux-mêmes. Car en tant que premiers concernés, ce sont eux les « experts » du vécu de l'habitat indigne, et potentiellement les meilleurs « ambassadeurs » pour sensibiliser les décideurs au besoin d'intervenir de manière plus volontariste dans leurs territoires.

Alors, élus, techniciens, opérateurs, travailleurs sociaux, banquiers, artisans, écoutons-les ! Et mettons enfin tous les moyens et l'ambition nécessaires pour que d'autres ménages mal logés les rejoignent.

1. Souvent orientées par la recherche de la performance au risque d'oublier la vie des habitants. (Yankel Fijalkow et Yaneira Wilson, « La littératie en santé dans l'habitat : une autre manière de mesurer la qualité du logement », Métropolitiques, 19 février 2024.

2. [REML2024_CAHIER2_Lhabitat_indigne_un_eternel_retour.pdf](#) (fondation-abbe-pierre.fr)
[REML2024_dossier_de_synthese.pdf](#) (fondation-abbe-pierre.fr)

QUELLE MÉTHODOLOGIE DE RENCONTRE, DE RECUEIL DE PAROLES, DE RÉCITS DE VIE ?

Ce travail s'inscrit dans un projet au long cours pour la Fondation Abbé Pierre en Bretagne, consistant à créer les conditions favorables à l'émergence d'un discours de plaidoyer sur l'habitat indigne par les premiers concernés.

Parmi les ménages ayant été aidés par la Fondation Abbé Pierre dans le cadre du programme SOS Taudis, des visites ont été réalisées au domicile des personnes qui acceptaient de nous rencontrer.

L'objectif est simple : incarner le mal-logement par le vécu des personnes concernées. Nous souhaitons rencontrer, écouter et aller chercher celles et ceux qui souhaitent partager un vécu qui témoigne d'une réalité parfois difficilement imaginable.

Depuis 10 ans, l'équipe de l'agence Bretagne a grandi et s'est formée progressivement à ce recueil de paroles. Les personnes rencontrées nous ont rappelé combien l'Abbé Pierre continue d'incarner la voix des personnes qui se sentent réprimées, méprisées, oubliées. C'est ainsi que nous cheminons avec elles, au travers de leur parcours et de leurs témoignages, pour impulser une dynamique au service des personnes mal logées.

Au-delà de faire connaissance, l'équipe salariée et bénévole de la Fondation Abbé Pierre s'attèle à créer un lien de confiance en faisant un « pas de côté » lorsque

l'action sociale, menée par la puissance publique, est déjà présente et accompagne la personne vers la résolution de difficultés. Cette confiance mutuelle nous permet aujourd'hui de situer notre action en complémentarité des dispositifs de droit commun, connus des ménages mais pas toujours adaptés, ou en tout cas souvent mal appréhendés.

Au travers de ces échanges, nous comprenons alors que l'enjeu pour la Fondation Abbé Pierre est de rappeler pourquoi et pour qui l'action publique s'organise en racontant des histoires de vie singulières à des moments toujours spécifiques en fonction des situations rencontrées.

Nous avons donc proposé à des ménages de nous livrer leur histoire dans une approche biographique afin de remettre une continuité dans des parcours de vie très souvent peu linéaires.

Ce travail réflexif est une aventure réciproque dans la co-construction. Il n'y a plus un « expert » et un « sachant », mais des alliés qui progressent ensemble et structurent un discours commun.

Dans cette perspective, les récits de vie ont été lus aux personnes pour valider la démarche et les moments choisis.

SE RACONTER ET METTRE DES MOTS
SUR SON VÉCU :
UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR
LES MÉNAGES EN HABITAT INDIGNE

HABITAT INDIGNE : PROPRIÉTAIRES ET ASSIGNÉS À RÉSIDENCE ?

« *C'est là où on vit, c'est la base.* »



Entre 2019 et 2024, une forte dégradation de la façade.

On est mariés depuis 15 ans. Ça fait 9 ans qu'on est dans la maison. Elle n'était pas chère.

Au départ on a loué un appartement, un T2 à Baud. Tous les deux, on aurait pu rester mais avec notre enfant... Les voisins venaient se plaindre du bruit, ils nous menaçaient de casser notre voiture. Ça nous a poussé à déménager.

Je voyais cette maison à vendre, en plus à côté des commerces, moi qui n'avais pas le permis à l'époque. On l'a achetée en 2014. La maison appartenait à la famille de mon mari, on nous a fait un prix, on l'a eue pour 40 000 euros mais on n'a pas pensé à évaluer les travaux.

C'est une maison avec de l'espace. Ici, c'est la maison de toute la vie et de notre fils de 14 ans. Mais c'est là où on vit, c'est la base, elle se dégrade et il y a beaucoup, beaucoup d'humidité.

Un an après, en 2016, je suis allée voir une assistante sociale de Baud. Elle est venue voir



notre maison et elle a contacté SOLIHA Morbihan. Ils sont venus en 2017-2018. Ils ont évalué les travaux et nous ont dit : « Il y en a pour 40 000 euros ».

Tout est à refaire, le système électrique, l'isolation des murs, du plancher, les sanitaires...

Ils ont contacté des artisans qui étaient loin, Grandchamp, Pontivy... je leur ai dit : « Il n'y a personne à Baud ? ». Ça a duré 4 ou 5 ans, de 2018 à 2022.

Pour l'instant, rien ne marche. On a des pièces sans électricité. Mon fils a demandé une chambre, il est au collège, il commence à comprendre. Il a pris la chambre la plus chaude, nous on dort au salon, il y a toujours le soleil de ce côté.



Ça fait deux ans qu'on vit comme ça, et dix ans qu'on vit dans une maison pas isolée.

Mon fils est toujours enrhumé en hiver depuis qu'on est ici. Le médecin m'a dit qu'il faut faire des examens, il est malade toutes les deux semaines. Il tousse.

Moi, j'ai mal aux articulations et au dos. Mon mari c'est pire. De novembre à janvier, je chauffe au fioul mais le reste de l'hiver je chauffe aux chauffages électriques, sinon c'est trop cher.

C'est dur pour moi. Mon mari, lui, est plus patient. C'est pour mon fils surtout. Ses copains, il ne peut pas les inviter. Ça me fait mal au cœur.



J'ai une seule copine qui a des difficultés comme moi, elle vient de temps en temps chez nous.

Je ne peux pas montrer ma maison comme ça. Je ressens de la honte. Je dis : « On est en travaux ».

On a un lien fort avec les voisins. Ils m'invitent, mais moi ça me gêne. Je n'ose pas. Ça me pèse. Ils veulent s'approcher de nous mais je reste distante.

Mon mari a pensé vendre la maison pour en acheter une plus petite. L'assistante sociale est au courant de tout.

En août 2023, le CDHAT nous a envoyé un courrier en expliquant qu'ils reprenaient les travaux. Enfin !

Par téléphone ils nous ont dit qu'ils allaient faire vite. Ils sont venus deux fois.

On est heureux, c'est la fin des cavernes.

Le CDHAT a fait deux plans de travaux, dont un avec une chambre en bas et des sanitaires pour mon mari, car il est reconnu handicapé à 60 %. Ils vont chercher des aides financières.

Je suis devenue comme ses yeux, je lui donne ses médicaments, je l'aide à se laver. Il cuisine tous les jours, il est ancien chef cuisinier. Je suis occupée avec mon mari et sa santé, ce n'est pas facile. Il faut toujours que je sois derrière. Il a besoin d'aide en permanence.



***Quand ma maison sera propre,
j'affronterai tout.***

***En pensant aux travaux
qui arrivent, ça me donne de
la valeur, je me sens reconnue.
Je me sens comme les autres.***

C'est important les relations sociales, je vais pouvoir inviter des gens chez nous. Je vais souvent à la laverie et j'ai rencontré une dame de 60 ans qui connaît bien mon pays. Je lui ai dit que je l'inviterai après les travaux. C'est douloureux, je suis triste de vivre ça.

Le CDHAT va faire plus de travaux que prévu. Ils ont rajouté l'isolation au niveau du garage parce que l'air monte par là. On a froid le soir dans le bureau.

Les travaux vont démarrer après l'été. Fin 2024 ça sera fait. Là, ils cherchent les artisans. Il y aura 3 à 4 mois de travaux. La peinture n'a pas été comptée. Moi, je n'hésite pas à appeler. Je suis à 200 % dedans. C'est très important pour moi, mon mari et mon fils.

***On a de l'espoir, on commence
à être apaisés. C'est une porte
qui s'ouvre.***

On est heureux. Le problème va se résoudre. On va vivre comme tout le monde. On ne cherche pas le luxe, juste une vie correcte et une maison propre.

J'ai appris à faire le couscous, je pourrai faire un repas marocain et inviter les voisins.

FAMILLES ET HABITAT INDIGNE : « UN COMBAT QU'ON NE VEUT PAS PERDRE POUR NOS ENFANTS ! »

« Mes enfants disaient que c'était la maison d'Halloween. On a vécu 7 ans comme ça, à 14°C l'hiver, ça conserve, mais j'étais pleine de douleurs. »



Je suis née en 1977 à Issy-les-Moulineaux bien que ma famille soit originaire de Bretagne à Malestroit. Mes parents étaient jeunes, mineurs quand ils m'ont eue, mes grands-parents maternels m'ont donc élevée.

J'ai dû démissionner quand mon conjoint fonctionnaire a été muté, avec un petit de 9 mois (mon premier fils). On a été locataires, puis on a acheté une maison à « la bougie » au début des années 2000.

On est resté un an puis on a vendu ; un an après, on se séparait.

Seule, mon deuxième garçon entrait en maternelle et je suis donc allée au boulot. J'ai travaillé à la Roche Bernard à l'hôpital comme agent de Service Hospitalier, pendant 6 ans ; 6 ans de bonheur ! J'adore aller vers les gens, c'est dans la veine de mon métier.

J'ai toujours été comme ça, mon grand-père disait que j'étais une bonne-sœur laïque. J'aime aider les gens. J'aide souvent les gens, je trouve que maintenant les gens font l'inverse.

Plus tard, j'ai fait de très mauvaises rencontres. Ça a duré 4 ans.

Après, on a un peu de mal à faire confiance. Le temps de se réparer, je suis restée 8 ans demandeuse d'emploi, dont 2 ans sans voiture.

Ça fait 2 ans que je retravaille. J'ai été au CMP quelques temps, ça m'a aidée un peu.

Je suis restée chez des amis puis j'ai trouvé une maison à Saint-Dolay dans la campagne, le loyer était très cher, je n'y suis restée qu'un an.

Suite au décès de mon père, j'avais un peu d'argent, j'ai acheté cette maison le 23 décembre 2014 pour 45 000 euros.

C'était une cordonnerie. Il y avait tout à défaire et à faire. Les vitres étaient cassées, il y avait une cheminée. Mes enfants disaient que c'était la maison d'Halloween.

On a vécu 7 ans comme ça, à 14°C l'hiver, ça conserve, mais j'étais pleine de douleurs.

Quand mes enfants recevaient des copains, je me disais si les parents voient ça, ils ne vont pas vouloir les laisser venir.



Au bout de 2 à 3 ans dans la maison, j'ai fait les démarches pour les travaux. Ça a duré très longtemps.

J'ai bien galéré, je suis un peu têtue. Les gens disaient : « Tu n'y arriveras pas ! »

Mais ça me tenait trop à cœur, j'avais envie de réussir ça, d'être chez moi, en sécurité.

Je suis allée voir les banques pour des financements, elles m'ont dit non. SOLIHA m'a aidée pour trouver les artisans.

Les travaux ont coûté 53 000 euros. J'avais 12 000 euros de reste à charge.

Pour le financement, j'ai eu la Région, l'Anah. La Fondation Abbé Pierre a pris 7 000 euros, c'est énorme. Ça a rendu les choses possibles.

Il ne faut pas lâcher, il faut être patient !

Les travaux devaient commencer le premier jour du confinement en mars 2020.

Ils ont commencé deux semaines après. C'était de la rigolade.

Pendant les 7 mois de travaux, j'ai dormi en tente dans le jardin. Je faisais le plâtre au plafond à l'étage de la maison. Ça bougeait enfin, j'étais bien !

En travaux, il y a eu l'électricité, l'isolation à 1 euros, la salle de bain, le chauffage.

Il y a eu un chantier solidaire [cf. encadré] avec la Fondation, qui a duré une semaine pour la peinture. On pique-niquait dans le jardin. Le dernier jour, nous avons eu une fuite d'eau. Il y a eu un déshumidificateur pendant trois semaines.

J'ai encore plein de petits trucs à faire, reboucher les trous à l'extérieur. Pour ça, il me faudra encore faire des économies.

Tout le chantier était bien, le service après-vente, c'est pas ça, mais c'est pas important !

Le plus important, c'est un logement bien chauffé : moralement, c'est la fête !



La Fondation Abbé Pierre propose aux ménages qu'elle aide des chantiers de finition (peintures, décoration, espaces verts) pour parfaire des travaux non pris en charge dans le cadre des projets Anah. Au-delà d'une aide matérielle, un chantier solidaire crée une dynamique qui favorise les rencontres et l'entraide.



Avant les travaux, je payais 3 000 euros par an (250 euros par mois) avec ma vieille chaudière électrique. Maintenant, je suis à 125 euros par mois.

Je ne dors plus en doudoune, c'est agréable. Aujourd'hui, j'ai moins de douleurs, je suis moins tendue.

J'ai pu enfin inviter les gens chez moi. J'ai moins honte et j'ai aussi réussi à sortir.

***Quoi qu'il m'arrive, on a
« un toit ». Mes enfants savent
qu'ils peuvent venir là,
c'est important pour moi.***

Je cumule 3 emplois. Je fais le ménage pour 2 entreprises et un particulier. Je perçois 1 000 euros d'AAH et 680 euros par mois avec mes emplois.

Je suis très fière de mes fils, Tristan 27 ans cuisinier et guitariste à Tours et Samuel 24 ans qui travaille dans les vignes à Tours.

***J'ai eu beaucoup de chance,
ils ont compris les choses.***

En dépenses, j'ai mon essence, ma nourriture, ça a augmenté, je suis comme tout le monde à partir du 15 du mois les caddies sont vides. Je fais mes courses en drive, comme ça je vois les prix tout de suite, ça ne me déprime pas.

***Mes animaux ce sont mes
béquilles, ça fait plus de 14 ans
qu'on vit ensemble.***

J'ai 3 chats pour qui j'ai dû payer la stérilisation, 2 chiens qui ont eu la grippe du chenil cette année.

J'ai dû refaire mes dents, mes lunettes ce mois-ci, j'ai payé en 3 fois. Mon cadeau de Noël est fait !

Je suis en Bretagne depuis 26 ans, je ne partirai jamais. J'ai enfin un endroit dans lequel je me ressource.

« Cette pièce avait un effet pain de glace pour l'ensemble de la maison. Quand je mettais du linge à sécher dans cette pièce, au bout de 4 jours il était toujours humide. On était tout le temps malades. »



J'habite un hameau en pleine campagne à 20 minutes de Vannes avec mes deux enfants. J'ai acheté cette maison en 2015, après l'avoir louée 2 ans. Je me plais beaucoup ici, c'était mon souhait d'être à la campagne.

La maison était dans son jus, la cuisine un peu isolée du reste et il manquait une chambre. J'ai installé un poêle à pellets dans le salon lorsque nous sommes arrivés. Il chauffe toute la maison sauf une chambre.

C'était difficile d'évaluer les travaux.

L'emprunt immobilier m'a permis d'en réaliser en auto-construction : par moi-même et avec des amis, on a aménagé une partie de la maison, créé une chambre au second et une salle de bain à l'étage. Après ça et le budget travaux dépassé, je n'avais plus de moyens pour la pièce du rez-de-chaussée et ça n'a pas été possible de modifier le crédit. J'ai des revenus mensuels d'environ 1 450 euros et des mensualités d'environ 400 euros, tout ça avec de grosses factures EDF.

C'est là que je me suis tournée vers SOLIHA qui m'a aidée à cumuler les différentes aides pour des économies d'énergie.

En voyant la configuration du terrain, on a vu qu'il y avait un prérequis avant d'isoler la pièce : c'était le drainage et le re-jointement d'un mur extérieur, mais ce n'était pas pris en charge par les aides.

C'était pourtant nécessaire de résoudre la question des ponts thermiques car ici c'était tout le temps à 16°C quoi qu'il arrive, même avec le poêle. C'était très humide par capillarité. La maison est sur un terrain en pente et captait l'humidité venant de plus haut. Cette pièce avait un effet « pain de glace » pour l'ensemble de la maison. Quand je mettais du linge à sécher dans cette pièce, au bout de 4 jours il était toujours humide. La pièce propageait le froid partout : dans la cuisine et à l'étage dans les chambres.

Aussi, il n'y avait plus trop de vie sociale ici en hiver : je n'invitais plus grand monde parce qu'il faisait trop froid.

Cet hiver, c'est le premier où je me sens sereine. Les devis ont été réalisés pendant le Covid mais l'accord des subventions, notamment d'Action logement, n'a été donné que 18 mois plus tard. Entre temps, les prix ont changé, il a fallu actualiser les devis et réévaluer le dossier ; il a fallu de nouveau combler.

Quand on a enfin réussi à rassembler tous les fonds, le principal artisan m'a informée qu'il ne pourrait intervenir pour la totalité des travaux dans les délais. Du coup, j'ai été obligée de trouver par moi-même une solution pour mener à bien le chantier, et cet artisan a pu réaliser l'isolation et le placo dans les temps. Cette période a été assez difficile. Il y avait bien un budget « maîtrise d'œuvre » mais uniquement pour trouver les prestataires.





J'ai un ami dans le milieu qui m'a aiguillée car j'en venais à redouter les hivers.

J'ai fait une petite réunion de chantier, sur les conseils d'un ami qui s'y connaît : ça demande une autre énergie que de faire soi-même mais il y a une super motivation à la clé. On a fait un calendrier approximatif avec un échéancier des tâches à faire, et ce n'était pas simple.

Du point de vue administratif, j'ai l'habitude de monter des dossiers et de les suivre, mais je comprends que ça puisse être long pour certains. J'ai un ami dont la maison a besoin de travaux, je vois bien qu'il ne se sent pas capable de faire toutes ces démarches.

Il y a des gens qui auraient besoin de plus d'accompagnement et aussi ensuite pour coordonner les artisans.

Anne-Sophie G. [*La technicienne de l'opérateur Anah qui a monté le dossier de subvention*] était vraiment formidable pour créer les dossiers et aller chercher les fonds à droite à gauche.

Pour les artisans qui ont beaucoup de travail, ces chantiers, parfois ils s'en fichent ; donc il ne faut pas les lâcher. Si quelqu'un ne venait pas, je l'appelais dans la journée et je décalais les autres.

Aussi, il faut tenir dans le temps car les travaux ont duré 6 mois !

Si je ne pouvais pas appeler parce que j'étais au travail, j'envoyais un mail à Anne-Sophie G. et c'est elle qui se chargeait de les contacter.

Je demandais au voisin d'aller vérifier si l'artisan en question était sur place. Je lui suis vraiment reconnaissante. C'est le premier hiver où je n'ai pas d'appréhension.

Il y a plus de pression que quand on fait soi-même, mais j'ai réussi à mener le projet comme je le voulais avec de l'écoconstruction parce que j'avais un peu d'expérience.

Sinon, on est vite dépossédé en fait. Je voulais être entendue, c'est pour ça aussi que j'ai fait la réunion de chantier.

La maîtrise d'œuvre, elle est nécessaire pendant les travaux, pas seulement en amont. En fait, au démarrage, c'est simplement un cour-

tier en travaux qui intervient : j'ai trouvé ça cher par rapport au service rendu, j'aurais pu le faire moi-même.

Pendant les travaux, de juin à décembre 2022, on vivait là.

Heureusement, on aime bien le camping, ce n'était pas grave, on savait qu'après ça allait être bien !

Pour aller dans les chambres, il fallait passer par l'extérieur, c'était froid et boueux. Le matin, il ne fallait pas oublier le cartable avant de descendre prendre le petit-déjeuner. Ça demande une énergie différente car il faut que les équipes se coordonnent et que les interventions se suivent.

Dans la pièce, ils ont tout enlevé et sablé les murs. Un déshumidificateur a été installé et tout était ouvert. J'ai eu une facture de régularisation d'environ 400 euros en août dernier.

Maintenant, je suis les dépenses réelles et j'ai divisé par deux ma consommation : 90 euros à peu près en novembre et ce sera du même ordre en décembre. Et tout ça avec un ressenti d'un bien meilleur confort.

Tous les ménages qui ont pu témoigner évoquent des problèmes de santé ; maux de têtes, rhumes qui durent des mois ; fatigue chronique, des problèmes articulaires liés au froid et à l'humidité, etc.

Cela pèse aussi sur la santé mentale, l'image de soi et le rapport aux autres.

Il est impressionnant de voir à quel point les ménages, bien qu'évoquant sans détours des problèmes de santé, les traitent assez peu malgré les alertes de certains professionnels. Rares sont ceux qui font le lien entre la situation de l'habitat et le problème de santé.

Une fois les travaux réalisés, les changements sont très conséquents sur le plan de la santé et des rapports sociaux. La lutte contre l'habitat indigne va bien au-delà d'un projet de rénovation du logement, elle soigne les habitants¹.

1. La plupart des ménages en habitat indigne et aidés par la Fondation en Bretagne souffrent de difficultés sociales et de santé : 13 % d'entre eux sont sous tutelle ou sous curatelle renforcée, 28 % des ménages ont une personne, voire plusieurs, en situation de handicap dans leur foyer, 55 % des ménages subissent des problèmes de santé, 83 % chez les moins de 35 ans. 28 % des ménages ont une personne, voire plusieurs, en situation de handicap dans leur foyer.

« Naïma B., j'ai 52 ans et je vis actuellement au camping avec mon fils de 18 ans et ma fille de 23 ans. »



Je suis aide-soignante à Cleunay à mi-temps et je perçois une pension d'invalidité, mais ce n'est jamais régulier. Je rembourse un crédit maison chaque mois jusqu'en 2034 mais depuis, il y a eu tellement d'événements...

On habitait à Rennes, mon ex-mari était en formation de cordonnier. On a déménagé à Bain-de-Bretagne où nous avons acheté une maison avec une boutique au rez-de-chaussée.

L'activité a duré 5 ans, de 2011 à 2015. En 2016, après notre séparation, je suis allée voir une assistante sociale car il m'était impossible de payer les factures d'électricité qui flambaient. La maison était énergivore et on avait la goutte au nez tout le temps.

Elle m'a parlé du programme MOUS et m'a aidée à payer les réguls EDF de 500 euros, 800 euros selon les mois. À cette période j'ai acheté des chauffages à bain d'huile. Quand on travaille et qu'on a froid, on se dit « *mais pourquoi je travaille ?* ». C'est dur. Je ne comprends pas que l'État ne nous aide pas plus.

Ensuite, il y a eu le Covid pendant 2 ans et les prix ont augmenté. On a été obligé de tout revoir avec les entrepreneurs et les devis ont été réévalués. Avec l'aide du CDHAT on a tout réévalué.

En 2023, tout se déclenche, en même temps, on prend la location ici au camping. Le placo a démarré avec 8 jours de retard et en faisant la dépose on s'aperçoit que le mur est humide à 100 %. La rue de Lohéac qui était pavée a été

goudronnée. Tous les gens de la rue sont impactés, l'assureur aussi, et un collectif a été créé.

On a asséché le mur pendant 3 semaines, 24h/24, j'ai peur pour la facture d'électricité. Les travaux ont repris. Moi je n'y croyais même plus, ça s'est décanté mais y'a toujours un petit truc.

Je me disais : « *Naïma laisse tomber !* »

Un jour, je passe dans la rue et je vois la porte ouverte. Je vois l'électricien. Une pause, on reprend, une pause, on reprend.

Ma hantise c'est qu'il y ait un couac et qu'on ne voit plus les artisans.

J'étais partie pour 3 mois de camping mais je vais devoir y rester 3 mois supplémentaires, seulement je ne sais pas comment je vais faire pour payer. Des artisans doivent repasser, les vacances de Noël arrivent. J'espère le quitter avant février mais on peut avoir des surprises.

Au départ, c'est bizarre mais franchement on s'habitue. Les premiers temps il faisait beau, ça faisait penser aux vacances mais là il fait froid, ce n'est pas la même donne. Y'a pire que nous c'est vrai. On est en famille dans notre petit cocoon mais ce n'est pas facile car ça crée des tensions. Dans les campings on trouve surtout des gens qui viennent pour des déménagements, ou des ouvriers qui sont là en semaine. Avec la dame d'en face, on a créé un lien d'amitié.

Dans tous les cas je préfère rester ici que de redéménager. On ne me mettra pas à la porte du camping, on s'entend bien mais il faut payer. En plus, on a loué un box pour nos affaires car on a vidé la maison. Ça me coûte 145 euros/mois.

La toute première assistante sociale que j'ai rencontrée m'a demandé pourquoi je ne mettais pas ma maison en vente. Je pense que je n'avais pas le choix.





J'ai eu raison de rester. J'aurais pris une location, mais pour aller où ? Mes enfants sont bien ici et si c'est pour aller à Rennes dans les quartiers difficiles, non merci. J'ai vécu toute ma vie dans une tour HLM. Je préfère que mes enfants grandissent à la campagne.

Je ne voulais pas vendre c'est vrai, ça me faisait mal au cœur. J'ai bataillé pour renégocier le crédit, j'ai pleuré. Je suis passée de 769 euros/

mois à 462 euros/mois. Par contre, la durée a été rallongée.

Le jour où ma banquière a divorcé, elle a compris ma situation.

Pour rien au monde, je pars d'ici. J'adore les plantes, j'ai commencé un jardin japonais. Ma petite voisine fait tout à pied, je me dis que c'est que du bonheur. Je me projette maintenant que ça a commencé. On est bien là.

La question du relogement le temps des travaux est évoquée dans la plupart des situations.

Entre rester dans son logement sans eau et électricité, camper dans le jardin pendant des mois ou devoir assumer « un double » logement dans un camping comme cette propriétaire : l'absence de solution de relogement est un frein important dans l'engagement et l'avancée des projets de réhabilitations lourdes.

La Fondation Abbé Pierre est souvent intervenue avec certaines collectivités pour améliorer le confort des ménages le temps des travaux mais les solutions deviennent trop rares.

Il convient que les opérateurs puissent avec les collectivités mettre en place, très en amont des opérations, des outils dédiés (parc de logements ou solutions mobilisables facilement de manière temporaire). Cela doit aujourd'hui être prévu dans les PDALHPD et dans le cadre des marchés publics de lutte contre l'habitat indigne.

PASSER À L'ACTE DE RÉNOVER : QUELS EFFETS DÉCLENCHEURS ?

« Y'a toujours des solutions mais il faut en parler à quelqu'un. Solidarité Paysans a été là aussi, sans eux, je n'aurais rien fait. »

Jean L. C. , j'ai 62 ans et je suis exploitant agricole mais aujourd'hui je n'ai plus que quelques vaches et des veaux que je vends aux bouchers du coin. Cette activité me permet de payer mes mensualités de prêts et d'avoir une occupation. Je suis très attaché à mes animaux.



Je suis arrivé dans cette maison quand j'avais 4 ans, j'y vivais avec mes parents et ma sœur.

Un jour, j'ai dit à ma mère que je n'irai plus à l'école car je n'entendais rien. Je restais au fond de la classe, ma surdité a été détectée tardivement. À 12 ans, après ma communion, je suis allé à l'internat à Saint-Brieuc en formation d'horticulture. Les plus belles années de ma vie. Les professeurs étaient sympas. J'avais du mal à écrire. J'ai appris la simplicité, la complicité avec les camarades. J'y suis resté 5 ans. J'étais estimé de mes copains que j'ai retrouvés en 2016, 35 ans après. Je n'ai pas gardé de liens malgré une formation Internet, je me suis dit que ce n'était pas fait pour moi.

Au décès de mon père, j'ai dû arrêter la formation. J'avais pourtant le projet de m'installer à mon compte. Un ami m'avait trouvé un contrat de travail à Plérin mais ma mère ne me voyait pas partir. Elle était très inquiète pour moi et me disait « *mais comment vas-tu faire quand je ne serais plus là ?* ». Ma sœur a quitté le foyer à cette époque. J'ai donc repris la ferme familiale.

Je vis seul depuis plus de 30 ans, depuis le décès de ma mère. J'avais 26 ans quand elle est partie. C'est elle qui cuisinait, je n'avais pas d'expérience. J'aurais pu m'en sortir si j'avais été préparé. Quand je l'ai perdue, le monde s'est écroulé. Ma marraine et mon oncle m'ont rendu visite après le décès, je suis allé voir un psychologue aussi et ça m'a fait du bien.

En 2014, un incendie s'est déclaré à mon domicile. Puis, la coopérative n'a plus voulu de mon lait. Ça été la descente aux enfers.



J'ai eu des problèmes aussi avec les voisins. Ça été très dur et je me suis battu pour continuer. J'avais 7 chiens à l'époque et ça devenait compliqué. Je m'en suis séparé progressivement. Y'a toujours des solutions mais il faut en parler à quelqu'un. C'est à ce moment-là que le CDHAT est intervenu. « Solidarité Paysans » a été là aussi, sans eux je n'aurais rien fait.

Le travail dans ma maison m'a mis en épuisement total. C'est usant, ça été trop long, j'ai voulu tout arrêter. On m'a trouvé un logement le temps des travaux mais je n'y suis pas allé, je préfère dormir dans ma voiture. J'ai eu de grosses difficultés financières même pour manger et le supermarché m'a fait crédit. C'est très dur.

Avant, je n'avais plus envie de rien. Là je vois plein de choses à faire. Il y a tout à descendre de l'étage pour trier car je n'ai pas encore de machine à laver. Les magasins proposent des facilités de paiement pour les achats. Je ne vais

pas toujours attendre des autres, c'est à moi de prendre les devants maintenant.

Mon copain Alain m'a aidé pour la crédence et puis j'ai mangé chez lui. J'ai super bien mangé.

Heureusement qu'il y a encore des gens qui ont un esprit solidaire. J'aime bien entendre des histoires mais pas avoir des histoires.

Maintenant que les peintures sont faites, il faut que j'achète des rideaux mais c'est de la décoration et je ne sais pas trop quoi choisir. C'est toujours une question de décision.

Ça me dirait bien d'être bénévole aux Restos du Cœur pour distribuer les colis alimentaires aux personnes dans le besoin. J'aimerais faire ça, quand je serai en retraite.

Donner un peu de temps aux autres.

« Cette maison, je ne la quitterai jamais, c'est toute ma vie et mon histoire familiale »

Je suis une femme seule d'une quarantaine d'année. J'étais en couple depuis mes 17 ans et la séparation m'a laissée avec une grosse perte de ressources.

J'ai eu une année difficile, j'ai fait une mauvaise rencontre. Je remonte juste la pente.

Je n'ai que la maison et mes animaux. J'ai besoin d'être ici, je n'ai pas de gros besoin, juste pouvoir me promener au bord de la mer. Vous voyez sur cette photo, habillée en costume traditionnel, il y a une de mes ancêtres qui était mendicante sur la commune.

La maison très ancienne du 17^{ème} siècle a toujours été dans la famille. Il semble que c'était

les dépendances d'un ancien manoir. C'est du costaud avec des murs en pierre de 70 cm d'épaisseur.

La maison pourrait être classée, sûrement le porche en pierre. Vous voyez la cheminée, eh bien, c'est une pierre tombale sculptée. À l'époque, tout était récupéré pour construire.

Quand je venais en vacances, petite, il n'y avait qu'une seule pièce.

Les toilettes étaient au fond du jardin avec le potager. C'était une bulle pour moi qui avait une histoire familiale pas facile en région parisienne.

Mon autre arrière-grand-mère était dans la maison d'à côté. Les deux maisons ont fini par être réunies et le confort s'est amélioré (WC, douche, véranda, chambres sous les combles).



Céline nous reçoit dans sa maison mitoyenne de centre bourg dans un petit village du nord de la Bretagne. « Le toit est toujours bâché depuis un an, et miracle, la tempête CIARAN n'a pas fait s'envoler la couverture bien pourrie. On a quand même eu 9 jours sans courant et tout était bien moisi avec l'humidité ».

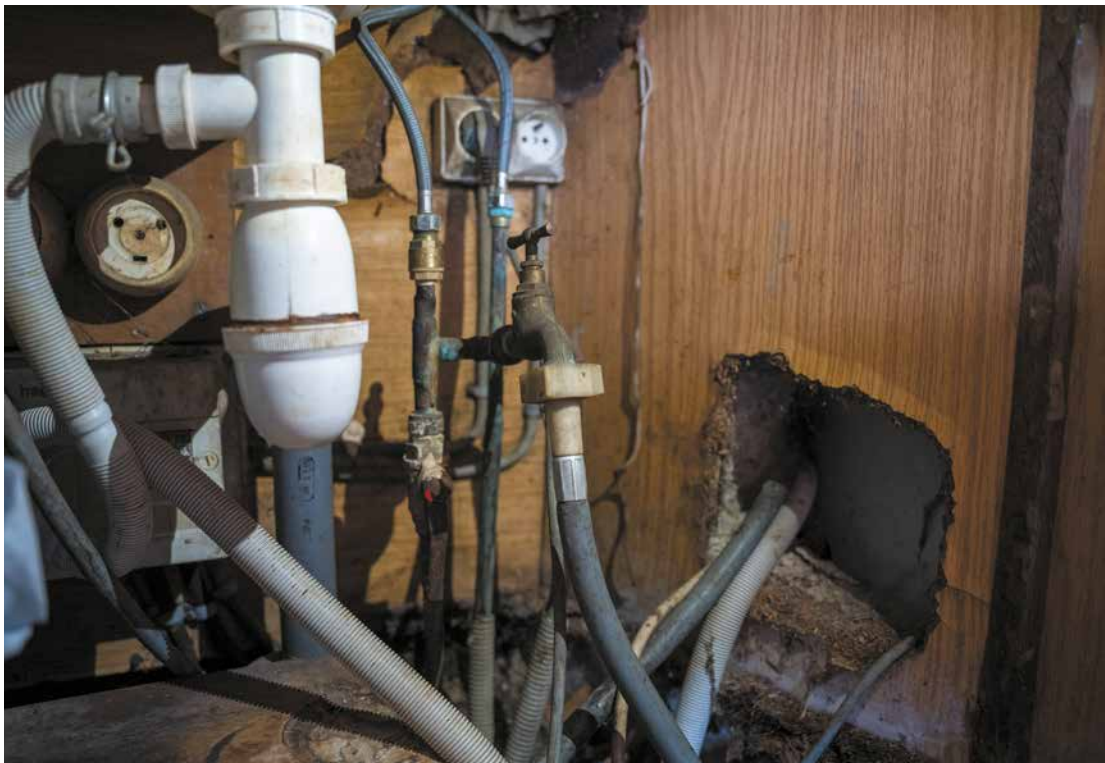


Quand ça été en indivision, j'ai tout racheté car je voulais que ça reste dans la famille. Aujourd'hui, la maison est payée mais j'ai du mal à l'entretenir, le nettoyage et tout ça. Vous voyez là-bas c'est les « monstres » [*les insectes*], on a fini par se foutre la paix [*rires*].

Il y a beaucoup de travaux à faire : la charpente à vérifier, la couverture à refaire qui prend l'eau, des fenêtres en simple vitrage qui prennent l'eau. Je pense qu'il n'y a pas d'isolation.

L'électricité, c'est pas terrible non plus : regardez le boîtier électrique sous l'évier près de l'évacuation et cette prise sans terre : pas terrible !

Le chauffage n'est pas bien dimensionné pour la maison, j'ai un radiateur qui ne marche pas. Je calfeutre avec de nombreux rideaux.



Il y a eu SOLIHA, il y a 5 ans, les artisans ne venaient pas, le suivi était peu soutenu, je n'ai pas pu continuer. Aujourd'hui, j'ai peut-être pour 100 000 euros de travaux, je ne sais pas. Et ça va être très dur de trouver un autre charpentier.

J'ai l'impression de nager dans la tempête et de pouvoir rester en surface mais pendant combien de temps ? J'ai quelques dettes notamment pour mes animaux et de l'argent qui va rentrer mais mon découvert bancaire ne se résorbe pas. J'ai même pensé à vendre des meubles de mes grands-parents mais je n'y arrive pas et je ne sais pas combien ça pourrait se vendre.

Je ne pense pas faire un dossier Anah tant que ma situation financière n'est pas saine à 100 % bien que je sois en CDI et que je gagne 1 300 euros par mois.

Comme je n'ai pas d'enfants, j'aimerais une fois que je ne serai plus là, faire un leg pour que la maison serve à nouveau de lieu de vie, pour des femmes avec des enfants, comme c'est sa vocation depuis le début.



« Il était impossible pour moi, sans Internet ni smartphone, de remplir les dossiers. »

Je m'appelle Claudine, j'habite à Plougastel-Daoulas dans une petite maison des années 70, de type cabanon, que j'ai achetée en 2004. Suite aux accidents de la vie, j'ai perdu une partie de mes revenus, longue maladie. Je n'avais plus les moyens de réaliser des travaux.

Un bénévole du Secours Populaire, Yves, me livre l'aide alimentaire chaque semaine depuis le Covid.

Il me redonne espoir en me proposant, sans aucune certitude, de rechercher des financements pour entreprendre un minimum de travaux.

En mars 2023, je remplis une fiche de repérage « logement en situation d'habitat indigne et ou de précarité énergétique ». Après la visite de SOLIHA, Brest Métropole et une représentante du Département, je reçois l'accord pour constituer des devis et lancer le plan de financement.

Il était impossible pour moi, sans Internet ni smartphone, de remplir les dossiers. C'est donc Yves qui lance les devis, les demandes d'aides.

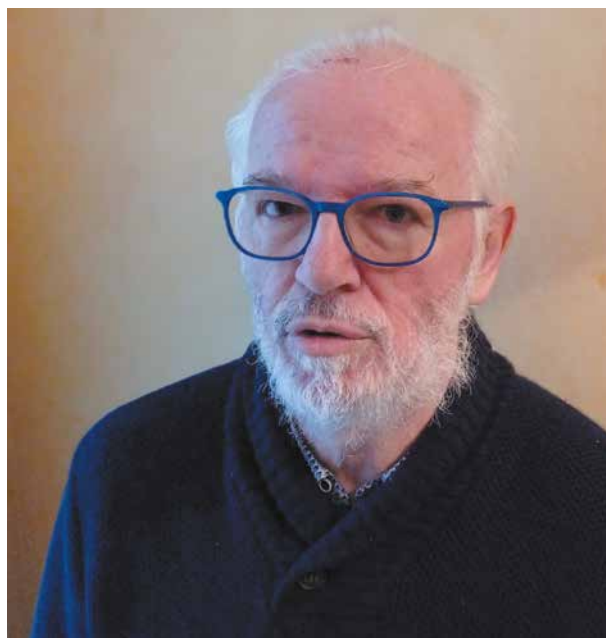
En moins de 2 mois, nous avons des retours pour des travaux prévus après les vacances.

Le 4 novembre, je suis dans une nouvelle vie, plus d'humidité sur les murs, sous mon lit, électricité, plomberie, isolation, assainissement ont été réalisés.

Quelques semaines plus tard, je vais à mon rendez-vous avec ma spécialiste Irène Frachon : « *Que se passe-t-il Claudine, je constate une bonne évolution de votre respiration, je vais pouvoir vous proposer des soins inenvisageables auparavant* ».

Je lui explique les changements, plus d'humidité, plus de froid, un confort que je ne pouvais imaginer.

Un grand merci à Yves qui a osé ce qui me semblait impossible, à SOLIHA, à Brest Métropole, à la mairie de Plougastel, à la Fondation Abbé Pierre.



YVES : « Je me lance dans ce projet sans certitude d'aboutir, sans promesse auprès de la personne aidée, mais avec une volonté de faire bouger les choses et surtout prouver aux élus que c'est possible. Le logement devrait être une priorité... »



13 mars 2023, rédaction d'une fiche de repérage de logement insalubre.

24 mars, après des recherches sur Internet, je contacte SOLIHA, Brest Métropole, la responsable du Département pour les logements insalubres.

30 mai, visite de la maison avec mes 3 interlocuteurs.

2 juin, accord pour des travaux lourds. Faire des devis, isolation, drain autour de la maison, électricité, plomberie.

Ayant quelques connaissances en maîtrise d'œuvre, je choisis 3 entreprises par secteur, je demande les mêmes choses pour obtenir des devis comparables.

Accord d'Eau du Ponant pour un branchement direct sur la mini station à proximité, puis une semaine plus tard, un refus. La station était saturée, il faut donc un assainissement non collectif.

Début juin 2023, en parallèle des rencontres avec les entreprises pour établir les devis, je constitue avec l'aide de SOLIHA les dossiers d'aides : Anah, Brest Métropole, Mairie, Fondation Abbé Pierre.

Impossible de continuer, il faut réaliser une étude de sol pour définir l'assainissement, trouver 400 euros. Blocage également, la personne aidée ne dispose pas d'Internet, ni de smartphone, je vais donc en tant que simple citoyen prendre l'initiative de fournir mon adresse email, mon portable et bien sûr, remplir les documents en présence de la personne aidée.

1^{er} septembre 2023, accord de subvention de l'Anah puis des autres et une aide précieuse de la banque Procvivis.

Entre septembre et le 4 novembre 2023, les travaux sont réalisés, je suis présent en permanence pour suivre et prendre avec les artisans les bonnes décisions, en rénovation il y a toujours des surprises.

Sans entrer dans les détails financiers, la hausse des devis est très faible. Nous avons envisagé un reste à charge, mais la comparaison des devis et le choix des artisans m'a permis de faire de grosses économies (...). Il en résulte « un zéro reste à charge » pour cette propriétaire qui était en grande difficulté de logement.



Dans tous les témoignages, les ménages mettent en lumière « un événement déclencheur » qui a pu les amener à envisager le projet de rénovation.

Rénover le logement peut bouleverser les repères des personnes.

On remarquera que le plus souvent, l'élément déclencheur est la visite du logement par un tiers : un ami, une connaissance, un bénévole qui conduit à une prise de conscience et au passage à l'action alors qu'auparavant l'habitat indigne était subi avec une certaine forme d'acceptation malgré les difficultés et la souffrance.

L'accompagnement en proximité par une association spécialisée (comme Solidarité Paysans, les locomoteurs, une agence locale de l'énergie) ou une association caritative volontaire sont des relais à étayer pour tendre vers la sortie d'insalubrité, qui peut être longue, comme l'expriment les ménages. Le rôle de l'opérateur Anah en sera largement facilité.

Les pair-aidants, confortés par la Fondation Abbé Pierre en Bretagne, sont trop peu intégrés par les politiques locales et départementales de lutte contre l'habitat indigne. Ils doivent être soutenus financièrement car, comme on peut le voir, leur rôle est essentiel dans la plupart des dossiers.

FEMMES SEULES ET EN RÉSISTANCE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

« Je me suis retrouvée à prendre mon panier alimentaire. Pour moi, j'étais au bas de l'échelle. »



Je suis l'aînée d'une famille de 7 enfants. J'avais 8 ans quand mon petit frère est mort. Papa a eu du mal à se remettre de tout ça. Il a eu un cancer de la gorge. Malade, il me donnait des consignes pour la suite, j'allais devenir le papa de la famille. Je l'ai perdu à 14 ans.

Je me marie le 28 juillet à 17 ans. Le 28 avril suivant, enceinte de 2 mois, j'enterre mon mari. Malgré ça, je n'ai pas baissé les bras. Des

fois, j'ai le coup de mou, je suis comme tout le monde, mais le lendemain je repars. On m'appelle « celle qui est courageuse ». Je n'en fais pas plus que les autres, mais j'aime bien faire. J'ai, avec mon fils, construit ma maison dans les années 80. On est restés 4 ans tous les deux.

J'ai élevé mes enfants seule, malgré un autre mariage et un divorce.

J'ai un fils de 44 ans, une fille de 39 ans et un fils de 33 ans. J'ai 3 petits-enfants.

À 24 ans, j'ai eu des problèmes de santé au niveau des articulations. J'ai eu plusieurs opérations des genoux. En 2018, je me suis faite opérer pour mettre une prothèse. Je souffre aussi d'hernies discales qui m'ont handicapées au niveau du travail. À chaque ostéotomie, tous les 6 mois, je ne travaillais plus et je n'avais que 500 euros/mois d'invalidité. Même le banquier disait « *je ne sais pas comment vous faites, vous n'êtes même pas dans le rouge* ».

Je me suis retrouvée à prendre mon panier alimentaire. Pour moi, j'étais au bas de l'échelle.

Ce qui m'a sauvée, c'est mon jardin : à l'époque, le moindre légume ramassé était épluché et mis dans le congèle.

J'avais des poules, des lapins, je nourrissais mes enfants. Quand je voulais quelque chose, je ramassais des feuilles, je vendais des châtaignes, j'ai fait des ménages. L'argent gagné, je le mettais dans une enveloppe. Je suis très manuelle, le matin on va me trouver avec du fil et des aiguilles et l'après-midi avec une tronçonneuse.

J'ai 23 ans de couture, 9 ans d'entreprise, mais tout a fermé en 2000. J'étais au chômage et séparée.

On nous a proposé un poste en reconversion professionnelle en maison de retraite à Guer. J'ai dit : « *moi ça m'intéresse* » car je suis autant à l'aise avec les jeunes qu'avec les moins jeunes. Je m'occupais du ménage,





de la cuisine. Je ne m'occupais pas des résidents. Je ne pouvais pas avec mes hernies.

J'ai aussi travaillé 2 ans à l'école, pour la surveillance des enfants pendant la récréation et le soir à la maternelle, en temps partiel. J'essayais de vivre, ce n'était pas suffisant, je faisais en plus des ménages en grande surface de 5h à 9h et cela pendant 15 ans. En retraite depuis le mois d'avril, c'est moi qui ai pris les rênes.

Bénévole à la Croix rouge, je rencontre un ami là-bas. Il vient à la maison et me dit « *il fait pas chaud chez toi* ». À l'époque au gaz, je chauffais pas beaucoup. Je lui dis, tout est faisable quand on a le porte-monnaie bien rempli. Il m'a dit « *si tu veux je te donne un coup de main pour casser ton mur* ». Je lui dis « *je t'ai rien demandé* ». Il m'a répondu « *je te propose de t'aider* ». On décide de casser le mur. J'aurais presque pu le faire toute seule [rires].

En 2018, la fameuse chaudière est tombée en panne et je n'avais que du simple vitrage aux fenêtres et il fallait refaire toutes les peintures. J'avais presque 58 ans, ma salle c'est quand même ma pièce de vie.

Ça m'a fait réfléchir et je me suis décidée d'aller voir l'assistante sociale pour avoir des renseignements. Elle me parle de la MOUS et des aides Anah

Je suis capable de m'occuper des devis, je fais venir l'électricien, le plombier et tout le bazar. On monte le dossier MOUS, tout le tralala.

Le temps que le dossier se fasse, je suis restée 2 mois sans chauffage et sans eau chaude. Heureusement, j'avais la cheminée.

Mes fenêtres ont été changées, des volets électriques ont été installés ainsi qu'un receveur de douche et un lavabo. C'était bien d'aller chez les copines mais là chez moi, c'est que du bonheur.

Une VMC a été installée et le changement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur et des radiateurs. Il n'y a pas eu de travaux superflus, c'était des travaux obligatoires. Dans ma tête c'était clair, c'était des choses à faire. Avec le CDHAT, j'ai pu faire un emprunt à taux zéro, c'est formidable. Sur 15 ans, 80 euros, c'est le seul emprunt.

Et la fleur, ma petite fleur, Mme M. du CDHAT, je ne savais pas comment la remercier. C'était son premier dossier de rénovation. À la fin on se disait « tu ». Je pouvais l'appeler n'importe quand, si elle était occupée, j'étais sûre qu'elle me rappelait. Dès fois les artisans ne donnaient pas rapidement la facture. Elle les appelait.



l'aime pas relancer, je n'aime pas les papiers mais je m'en suis occupée.

Depuis, c'est la vie rêvée, je suis dans un château. Ce qui est agréable c'est d'avoir un chauffage à moindre coût. Au gaz, je payais 175 euros/mois et maintenant 80 euros/mois.

Avec ma simple retraite, je dois être surhumaine.

J'ai pris sur moi parce que les aides c'est humiliant pour une personne qui a toujours travaillé, oui, c'est humiliant.

Avec du recul, si tout avait été aidé et payé, je me serais dit, c'est pas à toi. Mais, c'est quand même à moi car je participe financièrement à mes travaux. Ça m'a aidée aussi à accepter les aides qu'on m'a gracieusement données.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'être mamie. Je fais attention à ce que je fais. J'ai envie de vivre avec eux le plus longtemps. Je suis toujours active.

Beaucoup de propriétaires, notamment en secteurs ruraux, ne mobilisent pas les aides : par méconnaissance, par honte, comme si le statut de propriétaire ne permettait pas l'accès aux droits, réservés aux locataires en difficulté.

L'illectronisme¹, l'absence de connexion internet et de matériels informatiques sont aussi des freins très importants au montage des dossiers de subventions pour les personnes âgées en secteur rural.

Il y a donc, encore, pour les politiques publiques sociales et de l'habitat un véritable enjeu d'information et d'accès aux aides qui est particulièrement fort en secteur rural où le sentiment de honte est prégnant chez les ménages en précarité.

1. L'illectronisme numérique, ou encore l'illectronisme électronique, est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Ce phénomène touche 15 % de la population en France.

« Je n'ai pas pu mettre du fioul quand il fallait. La maison s'est dégradée. Je ne m'en suis pas occupée pendant 5 ans. »



Je suis du Lot-et-Garonne. Je suis arrivée là il y a 30 ans pour suivre un ami. Ma vie s'est faite ici et je m'y sens bien. Les Bretons sont très sympathiques. Je suis contente, j'ai beaucoup de monde autour de moi, beaucoup d'amis, c'est formidable. C'est ce qui fait garder le moral, sinon, j'aurais lâché prise.

J'ai acheté ma maison en 2001. À cette époque, enceinte de mon quatrième enfant, il me fallait une grande maison. Dans celle-ci, il y avait 5 chambres et la maison était habitable, c'était idéal pour ma famille.

Il y avait des travaux à faire et comme on travaillait mon conjoint et moi, on a fait quelques

travaux de réparation financés par des prêts : l'isolation du grenier et la pose d'un poêle à granule pour 9 000 euros.

On a toujours fonctionné avec des crédits, on ne gagnait pas des milles et des cents.

C'était tout le temps en travaux, c'était chiant pour les enfants. Il fallait déménager les choses pour réaménager. On faisait les peintures dans les chambres et ça remoisissait dessus. On avait mis du lambris mais ça ne suffisait pas. Les enfants en avaient marre. Ça, c'est ma vie en travaux.

Quand on ne fait pas d'un seul coup ça traîne dans le temps. On fait quelque chose d'un côté et il faut refaire d'un autre. À force, c'est fatiguant.

Ensuite, je me suis séparée. En 2018, j'ai eu un cancer du sein avec ablation et mon conjoint de l'époque est décédé juste après ça, la même année. Je me suis retrouvée toute seule, je ne savais pas comment m'y prendre.

Mes enfants m'ont bien aidée, ils ont fait de la peinture. On a fait que la décoration, on a essayé de faire ce qu'on pouvait.

Je me suis retrouvée dans de grosses difficultés financières et au chômage. Depuis, j'ai une pension d'invalidité qui m'aide à payer les factures et à rembourser mes 5 crédits en cours. Il me reste encore 20 000 euros à rembourser.

Une copine m'a parlé de SOLIHA, je me suis dit « je vais m'inscrire ». J'ai fait mon dossier, ils étaient d'accord, ils sont passés, ont fait les devis. C'est moi qui ai trouvé les artisans pour faire les travaux, je voulais des artisans proches de chez moi, à moins de 20 km.

J'avais 8 500 euros de reste à charge. Je ne savais pas comment trouver cette somme-là. La banque m'a suivie malgré mon petit revenu.

Après ça, j'ai essayé de faire comme j'ai pu pour vivre.

On a fait le bardage extérieur, l'isolation du plancher, posé une VMC, les fenêtres dont l'eau passait au travers et qui abimait les chambres, ont été changées. Les travaux se sont bien passés, ils ont bien travaillé.

Après ça, je suis allée voir l'assistante sociale pour être aidée pour le fioul. Elle m'a dirigée vers l'ALECOB qui a pris la suite pour trouver des aides. Je ne connaissais pas. Ils m'ont bien aidée.



Je m'étais dit que ce n'était pas possible d'avoir ce genre d'aide.

Avant, j'avais plus de facilités pour les courses. J'ai l'avantage d'avoir un potager et j'adore faire mon jardin, j'ai mes légumes, je fais des conserves. J'ai mes quatre volailles, ça me fait des œufs, j'essaie d'être autonome. Je prévois juste le fioul qui doit rentrer. Je suis toute seule dans la maison, j'arrive à me débrouiller avec ce que j'ai.

Je veux que mes factures soient payées avant tout.

Je fais beaucoup d'échanges avec des amis. On s'échange des légumes et je fais pas mal de semis. Je trouve les bons plans, je vais au Lidl, ça me permet de pouvoir acheter, d'avoir quelques trucs en plus.

Aujourd'hui, les travaux sont faits, j'en suis très contente. Il en reste encore, par exemple, l'isolation des murs extérieurs mitoyens avec le voisin qui touchent le garage car ils sont humides et froids. Ça crée de la moisissure. L'ALECOB va voir si elle peut m'aider à payer. J'essaie de faire ce que je peux, quand je peux, petit à petit.

Je sens une différence au niveau du chauffage. Avant, j'étais avec deux couvertures et là je peux me promener comme ça, je n'ai pas besoin de mon gilet même si la chaudière est au minimum. Ça va me faire gagner quelques degrés. Je le verrai mieux l'année prochaine. Je ne sais pas si les travaux ont un effet sur ma santé.

Mon cancer s'est déclenché aussi un peu à cause de ça. Il y avait du mэрule qui apparaissait dans ma cave. Je n'étais pas prudente quand je nettoiais. Un ami est venu me faire le traitement.

Quand on va isoler le reste, je pense que là j'aurais moins de perte d'énergie. L'année dernière, j'ai mis 2 200 euros de fioul et il faisait froid et j'ai fait rentrer une palette de granulé pour 480 euros. Ma maison est trop grande pour chauffer qu'au granulé, ça ne chauffe pas les chambres en haut.

En début de saison, je chauffe au granulé et en fin de saison, décembre, janvier et février j'essaie de mettre que le fioul.

Je me sens déjà mieux dans ma tête, je n'ai pas fait ça pour rien.

J'en parlais ce matin avec les filles, le fait d'être toujours en travaux c'est très compliqué, c'est beaucoup de papiers, mais le jeu en vaut la chandelle. Il faut savoir patienter. De moi-même, ça n'aurait pas avancé, il fallait que je trouve une solution. Je persévère partout où je passe.

Aujourd'hui, on ne peut plus mettre d'argent de côté.

Si on arrive à trouver d'autres solutions c'est un soulagement. J'étais seule, je ne pouvais rien faire, mais j'ai trouvé des personnes pour m'aider. J'ai trouvé ça très sympathique. Je suis contente.

Dans presque toutes les expressions des propriétaires aidés, les difficultés avec les entrepreneurs et artisans reviennent.

Du litige sur les devis, les prix, les travaux non réalisés, les logements laissés portes ouvertes ou les quasi abandons de chantiers, les propriétaires font état de pratiques souvent peu sérieuses, évoquant même pour certains le sentiment d'être des « sous-clients » quand ils bénéficient d'aides publiques¹.

Les opérateurs sociotechniques Anah peuvent intervenir. Parfois c'est plus difficile quand l'opérateur Anah du territoire a changé. Les dossiers ne sont repris qu'au bout d'un certain temps.

Il paraît indispensable de mieux contrôler des entreprises qui interviennent, et de former les entrepreneurs aux travaux en habitat dégradé.

Quand tout se passe bien, les coordinations entre les différents corps de métiers ne sont pas à négliger et doivent certainement être mieux prises en compte et financées par les marchés publics.

Certains propriétaires ont pu le faire, avec beaucoup de difficultés, d'autres expriment le besoin d'une mission de maîtrise d'œuvre élargie.

1. Le quotidien Ouest France dans son édition du 6 mars 2024 a pu faire écho aux mêmes difficultés d'une propriétaire de Sens-De-Bretagne dans un article intitulé : « Elle a bataillé pour toucher MaPrimeRénov' ; en vain ».



LA LUTTE CONTRE
L'HABITAT INDIGNE ET PRÉCAIRE
PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE

SOS TAUDIS

AU NIVEAU NATIONAL (2018-2022)

À la Fondation Abbé Pierre, le secteur lutte contre l'habitat indigne et précaire a été créé en 2022, fruit de l'ancien programme « SOS Taudis » et du secteur « Lutte contre l'habitat indigne » (intégrant la question des copropriétés dégradées et l'incurie) et de l'habitat précaire et de fortune (squats, bidonvilles, habitat des gens du voyage, habitat informel). Dès lors, cette thématique est appréhendée au sens large, ne se restreignant pas à la définition qu'en donnent les politiques publiques. Elle correspond à une vision construite par la Fondation au fil du temps, dans les interstices du sans-abrisme au logement indigne.

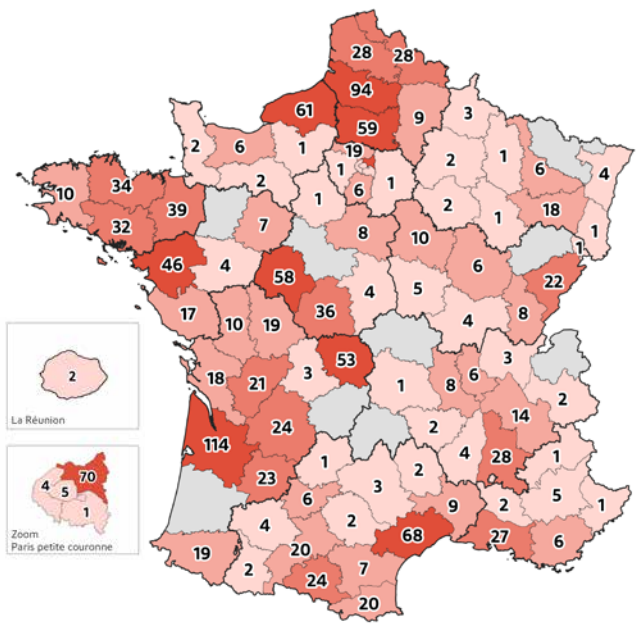
Par le programme SOS Taudis, la Fondation Abbé Pierre apporte son **soutien aux propriétaires occupants les plus en difficulté** pour les aider à réaliser des travaux dans leur logement. Dans ce cadre, elle peut apporter une contribution financière en complément des aides financières publiques existantes et prêts travaux (subventions de l'Anah, des collectivités locales, des caisses de retraite, etc.).

Les demandes, qui sont examinées au cas par cas, doivent concerner des propriétaires occupants dont la situation économique, sociale et familiale, est particulièrement précaire et qui connaissent des situations d'habitat très difficiles.

Les projets peuvent concerner des travaux de sortie d'insalubrité et des travaux lourds, des travaux importants d'amélioration de l'habitat, ou des travaux de rénovation thermique de passoires énergétiques. Ces aides financières interviennent pour boucler le plan de financement des travaux, quand les aides publiques ne sont pas suffisantes. La demande de contribution financière est soumise par l'opérateur qui est en charge du projet de travaux, et cette dernière lui est versée au bénéfice des occupants, après accord des instances nationales de la Fondation Abbé Pierre.

BILAN DES PROJETS SOUTENUS		
TOTAL	1 090	11,4 M€
	(soit 1 371 logements)	
SOS Taudis	968	8,2 M€
HABITAT PRÉCAIRE	65	1,7 M€
DÉVELOPPEMENT INNOVATION	57	1,5 M€

1 371 LOGEMENTS RÉHABILITÉS
SUR LA PÉRIODE 2018-2022
3 000 personnes bénéficiaires



SOS TAUDIS

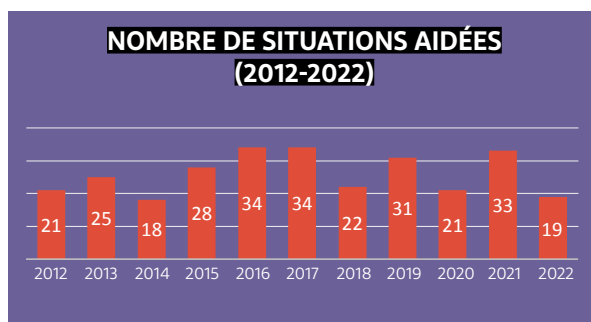
EN BRETAGNE (2018-2022)

Pourquoi les dossiers traités par la Fondation Abbé Pierre ne progressent-ils pas plus : quelques éléments de réponses.

- ▶ La lutte contre l'habitat indigne semble aujourd'hui **noyée dans le secteur grandissant de la rénovation énergétique**. Beaucoup pensent qu'en investissant globalement dans les rénovations thermiques, l'habitat indigne sera traité. Ce n'est pas toujours vrai car les situations sociales et humaines nécessitent une prise en charge bien spécifique avec des postes de travaux et un accompagnement qui ne sont pas suffisamment financés par la puissance publique¹.
- ▶ Les fins de marchés d'OPAH et de PIG² créent des **ruptures importantes d'accompagnement et de très nombreux retards** dans le suivi des dossiers. Il en résulte des devis et des marchés de travaux caduques et des projets plus onéreux.
- ▶ Sur le terrain, on perçoit également un fort renouvellement d'élus, de professionnels qui doivent s'acculturer à la thématique, aux réseaux, **aux évolutions constantes des outils et des aides**.
- ▶ Dans l'accompagnement des ménages, la question du logement n'est pas toujours la priorité, notamment quand les ménages sont logés. Dans le contexte actuel de crise, **l'accès au logement est toujours plus difficile et la mobilité résidentielle parfois impossible**, et le travailleur social est amené à se concentrer sur d'autres difficultés. Pour de nombreux ménages, devenir locataires du privé ou du social semble sans issue faute de logement disponible, de ressources ou de garanties.
- ▶ Pour finir, **la suppression de l'allocation logement (APL accession), l'augmentation des coûts de travaux, les difficiles mobilisations des artisans et la progression du reste**

à charge pour les ménages sont des obstacles parfois insurmontables pour la finalisation de projets et l'équilibre économique des dossiers de lutte contre l'habitat indigne. Le reste à charge (RAC) après aides publiques pour les ménages a augmenté de près de 60 % entre 2021 et 2022.

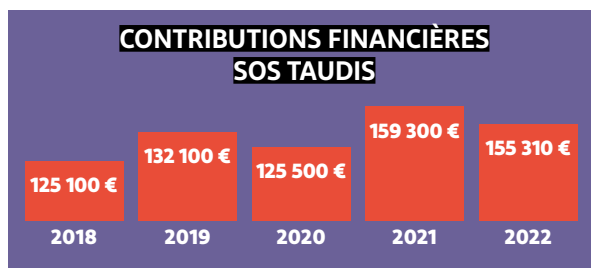
Nous déplorons que de nombreux projets soient abandonnés !



En 2022, première année de la délégation d'enveloppe au CDHAT, 7 dossiers supplémentaires financés par la Fondation Abbé Pierre ne sont pas intégrés ici.

ENTRE 2018 ET 2022 : 124 DOSSIERS ONT ÉTÉ ACCEPTÉS ET FINANCÉS PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE³

Cela représente un investissement de 700 000 € au profit de la lutte contre l'habitat indigne et précaire en Bretagne.

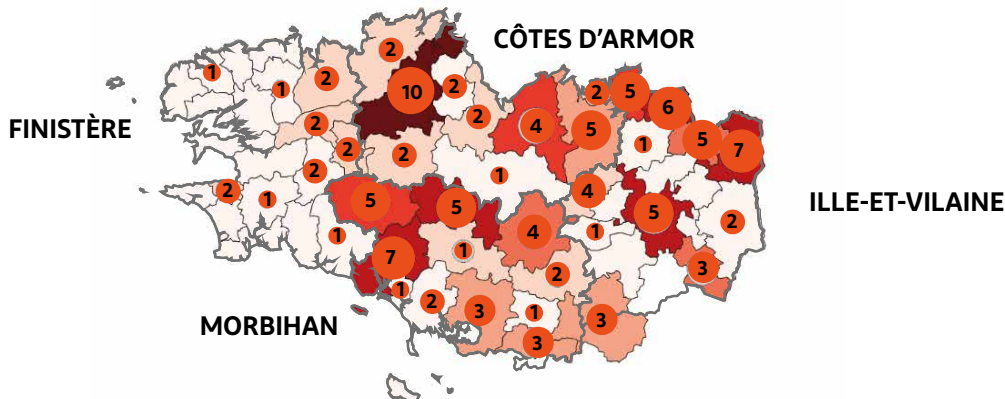


¹ Voir l'étude FAP sur le chiffrage de l'accompagnement en habitat indigne.

² Opération programmée d'amélioration de l'habitat, programme d'intérêt général.

³ Cela inclut les dossiers SOS Taudis, les fonds d'urgence LHI.

DOSSIERS SOS TAUDIS TRAVAUX (2018 - 2022) PAR EPCI



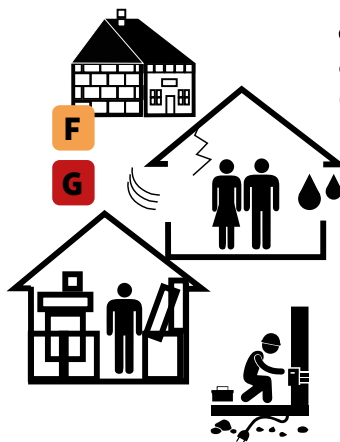
- ▶ Moins de dossiers soutenus dans les **Côtes d'Armor** par rapport à la période précédente 2012-2017.
- ▶ Le département du **Finistère** reste très sous-représenté, en termes de ménages soutenus, en comparaison du nombre de logements indignes.
- ▶ Le nombre de dossiers en **Centre Bretagne** reste faible jusqu'à la fin 2020, mais progresse au regard des actions mises en œuvre par la Fondation Abbé Pierre et des nouveaux engagements des collectivités et partenaires.

PANORAMA DES LOGEMENTS

● **78 %** des logements sont dans une situation d'**insalubrité**.

● **9 %** des logements sont en **état d'encombrement important**, en lien avec des situations d'incurie et de syndrome de Diogène. Ces interventions de désencombrement de la Fondation Abbé Pierre, préalables à toute intervention travaux deviennent prégnantes.

● **87 %** des logements rénovés sont des **passoires thermiques** (étiquettes F et G).



● **85 %** des logements traités **ont été construits avant 1974** (45 % entre 1900 et 1948).

● **63 %** des ménages sont en **précarité énergétique avant les travaux**.

● **Après travaux**, les logements affichent de **forts gains énergétiques de 52 %** en moyenne.

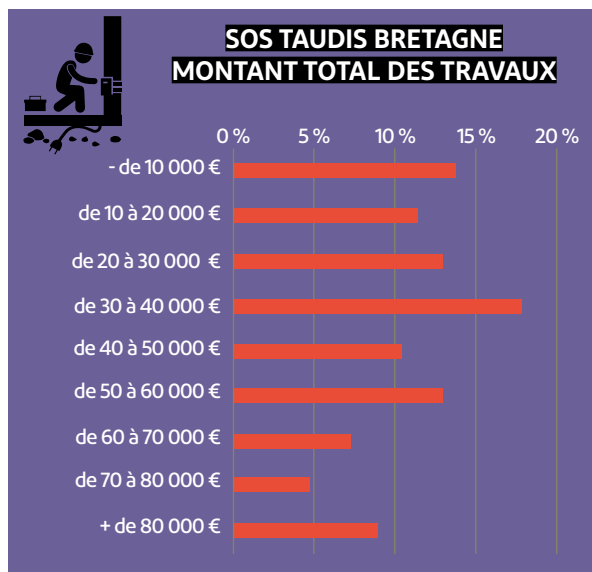
Le programme SOS Taudis en Bretagne soutient quasi exclusivement des maisons individuelles anciennes en milieu rural¹, chauffées au fioul et à l'électricité.

¹ Seul 6 financements alloués concernent des logements se situant dans une copropriété dégradée.

MONTANT DES TRAVAUX

- ▶ Les situations d'habitat indigne soutenues par SOS Taudis montrent de très fortes diversités de montants de travaux réalisés, même si la moyenne se situe à **40 000 €**.
- ▶ Le montant moyen est plus élevé dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine : **45 000 €** et nettement inférieur dans le Finistère et les Côtes d'Armor : **27 800 €**.
- ▶ **13 %** des dossiers SOS Taudis sont validés en procédure d'urgence.

Cela peut en effet concerner en urgence : le remplacement d'une chaudière, l'installation d'un poêle à bois, un bâchage, la sécurisation d'un plancher, un désencombrement. Ces projets, bien que soutenus par la Fondation Abbé Pierre et le concours de collectivités, ne bénéficient pas toujours de financements Anah. Ce montage de projet dit « hors cadre », en réactivité aux situations de terrain et aux détresses des ménages, tend à se multiplier.



En deux ans, entre 2020 et 2022, le montant moyen des travaux a augmenté de 36 %

RESTE À CHARGE ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

- ▶ Entre 2018 et 2022, le **reste à charge moyen** était de **10 640 €** dans les dossiers où la Fondation venait soutenir les ménages. Depuis 2020, il explose et passe de 12 228 € à **21 787 € en 2022** (+ 78 %) !
- ▶ Pour équilibrer et permettre le projet global de rénovation, la **contribution financière** moyenne du programme SOS Taudis est en hausse sur la période.



LES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME SOS TAUDIS



- ▶ **297 personnes aidées** entre 2018 et 2022, dont 114 enfants mineurs.
- ▶ **15 %** des situations aidées concernent des **familles monoparentales** (22 % pour l'année 2022).
- ▶ En 2022, **+ 37 % d'enfants** présents dans les ménages ayant bénéficié d'une aide.
- ▶ **55 %** de **personnes seules**.
- ▶ Les **ressources moyennes** des ménages par unité de consommation sont de **908 €**, très largement sous le seuil de pauvreté (1 158 € en 2021).
- ▶ **21 %** de ménages aidés ont entre 35 et 49 ans ; **46 %** entre 50 et 79 ans, et **8 %** plus de 80 ans.

¹Étude annuelle 2022 SOS Taudis Bretagne, Aurélie JOUANNO.

CONCLUSION

A travers ce recueil de témoignages, la Fondation Abbé Pierre en Bretagne a souhaité que les visages de l'habitat indigne, soient aujourd'hui plus incarnés, dans leurs réalités complexes.

Pour nous, cela a été une grande expérience qui nous amène, plus que jamais à ne pas baisser les bras devant ce fléau.

Ce qui est frappant, en lisant ces pages, c'est la constance des propos. Femmes, hommes, familles, jeunes, plus âgés, tous décrivent les mêmes écueils. Les accidents de la vie, la fragilité financière, le manque de choix de logement, les renoncements, l'assignation à résidence.

Puis viennent le froid ou l'humidité, la privation de chauffage, le mal-être, la maladie : du rhume constant... aux maladies les plus graves. On s'isole, on a honte, on a peur de « se faire retirer les gosses ».

Un jour vient enfin l'effet déclencheur, la main tendue, l'espoir de jours meilleurs... parfois découragés par le parcours du combattant du dossier Anah, les fins de marchés, les devis réévalués, la réalisation des travaux qui s'éternisent, sans comprendre toujours pourquoi. Alors, certains campent, longtemps, et pas seulement pendant les vacances.

Un jour tout s'arrête, c'est fini. Les sourires reviennent même si c'est encore dur. Les mots et les maux changent : nos ambassadeurs parlent de dignité alors que l'indignité était au quotidien pendant 3, 5 ou 10 ans.

Mais combien ont baissé les bras, se sont résignés, n'ont pas réussi à avoir d'autres aides publiques, n'ont pas été repérés ?

Et les autres ? comme disait l'Abbé Pierre.

Ce recueil de témoignages invite plus que jamais l'ensemble des acteurs à se mobiliser et intervenir de manière résolue sur ces situations. La Fondation Abbé Pierre en Bretagne continuera d'être à leurs côtés pour développer des projets et intensifier le combat contre toutes formes d'indignité.

REMERCIEMENTS, CRÉDITS

Nos remerciements appuyés et chaleureux à :

Tous les partenaires, personnes et structures consultées dans le cadre de cette étude.

Tous les propriétaires occupants qui ont pu apporter un témoignage dans cette étude.
Nous les remercions de leur accueil et confiance. Nous continuerons d'être à vos côtés !

L'équipe de la Fondation Abbé Pierre ayant contribué au projet :
Marine, Yvon, Yvonne, Odile, Michel, Joëlle, Violette, Anita, Aurélie, Agathe,
Anne-Claire, Frédérique, Florine, Félix.

Merci à Antoine Boureau (photographe), Madame Degrenne de l'association « la balade des livres »,
l'Alecob, le CDHAT, Procivis, SOLIHA Bretagne, Solidarité Paysans, le secours populaire de Plougastel Daoulas
(Yves Garçon), les Compagnons Bâisseurs Bretagne,
AG2R-La Mondiale, Mathieu Marie et Elie Peyssard (crédit photos).

Merci aux donateurs et aux donatrices de la Fondation Abbé Pierre.





Être humain !



DÉLÉGATION GÉNÉRALE

3, rue de Romainville. 75019 Paris

Téléphone 01 55 56 37 00

Télécopie 01 55 56 37 01

AGENCE RÉGIONALE BRETAGNE

11 Bd de Beaumont - 35000 Rennes

Téléphone 02 99 65 46 73

bretagne@fondation-abbe-pierre.fr

fondation-abbe-pierre.fr